

Courrier Fédéral

N° 423

du 26.12.14 au 09.01.15

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



l'industrie
c'est l'avenir

en **2015**
construisons
une convention
collective nationale
pour gagner
de nouveaux droits
pour les salariés
de la métallurgie

■ EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion du 18 décembre 2014

pages 2 à 12

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>
courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0418 S 06 474
Imprimé par nos soins



Philippe Martinez
secrétaire général de la Fédération



En direct du CEF

du 20 novembre 2014

La vie fédérale

Le secrétariat et le bureau ont considéré qu'il fallait tenir compte de l'actualité, ce qui nous a amené à modifier l'ordre du jour. D'abord, je tiens à me féliciter que malgré la situation interne à la CGT nous puissions tenir le cap sur nos objectifs revendicatifs et de luttes. Et j'ai participé à deux d'entre elles la semaine dernière, chez Aperam sur les conditions de travail, ou chez STX Lorient pour l'avenir et le développement industriel du chantier naval. Nos résultats électoraux sont contrastés. Ils sont d'abord liés à une activité. Nous avons besoin de les analyser. Il faut retrouver ce réflexe pour nous permettre de progresser tant sur la vie syndicale que sur la syndicalisation. Cette réunion d'aujourd'hui va nous permettre de vérifier que dans les syndicats, il n'y a ni banalisation de ce qu'il se passe au sein de la confédération, ni excès.

Nous devons veiller dans la période à ce que l'activité et la cohésion de notre fédération, le lien avec ses syndicats ne soient pas perturbés par tout ce qui peut circuler. La fédération est souvent citée dans les médias. On raconte beaucoup de choses - souvent n'importe quoi - avec sûrement des objectifs précis. Je souhaite que tout ce qu'on peut lire ne nous empêche pas de continuer à discuter fraternellement en interne. Nous avons cette culture du débat et il importe d'être le moins possible perturbés par ce qui s'écrit ou se dit dans les couloirs. Nous devons garder le cap. Nous avons lancé une consultation sur l'organisation d'une journée

d'action sur l'industrie. On a bien fait de le faire et les syndiqués sont ravis. En une semaine, nous avons obtenu 80 réponses de syndiqués. C'est du jamais vu. 48 000 courriers ont été envoyés à domicile en direction des syndiqués recensés, et il est intéressant qu'en cette période de fêtes les syndiqués prennent le temps de répondre et fassent des commentaires. C'est cela la vie démocratique de la CGT. C'est cette vie démocratique qu'il faut impulser.

Après l'épisode appartement, l'épisode bureau...

La dernière fois que l'on a discuté, c'était au CEF du 28 novembre. Vous avez eu des informations de la fédération parce que nous avons fait le choix, dans un souci de transparence, de diffuser tous les écrits de la confédération pour avoir un débat le plus régulier et le plus démocratique possible. Ce n'est pas à la direction fédérale de choisir ce qu'ont le droit de lire les syndiqués. Ils doivent avoir tous les éléments en mains pour permettre de se forger une opinion : syndiqué, acteur et décideur, c'est en toutes circonstances et non selon ce qui nous arrange. A notre dernier CEF, nous en étions à «l'épisode appartement». Depuis, le bureau fédéral a eu l'occasion de se réunir à plusieurs reprises. Vous avez eu le compte rendu du bureau fédéral du 26 novembre, qui faisait suite à «l'épisode bureau» du secrétaire général. A cette occasion, le bureau fédéral a pris quelques résolutions. Il a précisé que cette situation était intolérable, que la hauteur des investissements était

inadmissible en tant que telle et aucunement justifiée, que la gestion des fonds de la CGT devait être sous le contrôle de la Commission exécutive confédérale avec un réel travail de la commission financière de contrôle, que le secrétaire général de la CGT représente l'image de la CGT. La CGT ce sont des milliers de militants et de syndiqués qui chaque jour ont le courage d'affronter la logique destructrice du patronat et du gouvernement et portent des propositions pour changer la donne. C'est dans ce cadre que le secrétaire général se doit d'être exemplaire et la situation exige de sa part des actes forts. Le bureau m'avait ainsi mandaté pour rencontrer Thierry Lepaon. Cela a été fait. Et ce avec l'objectif de lui faire part de nos critiques et des exigences des syndicats concernant ces investissements financiers.

Et l'épisode indemnités...

Depuis - et cela a déclenché beaucoup de réactions des syndicats, il y a eu l'épisode «indemnités de départ du Comité Régional Normandie». Je dois dire que c'est cela qui a choqué le plus les militants et syndiqués. Nous avons eu l'occasion de vous communiquer les précisions de la commission financière de contrôle, les explications du secrétaire général. Mais, il y a toujours besoin d'avoir des réponses à des questions précises énoncées lors du dernier CEF. Je considère pour ma part que la campagne organisée contre la CGT et son secrétaire général est évidemment démesurée et orientée en faisant l'amalgame avec des ministres qui ne paient pas leurs impôts ou

des PDG milliardaires qui se baladent avec des sacs de billets de banque pour acheter des électeurs, ou tout ce qu'on lit qui donne lieu à des enquêtes judiciaires. Il est bon de faire la différence. A travers ces affaires, c'est l'intégrité de tous les syndiqués et militants qui est mise à mal. Ils essuient parfois des quolibets. Les autres organisations syndicales ne s'en privent pas lors de campagnes électorales. Les premiers à exiger des comptes ce sont les syndiqués de la CGT parce qu'en plus, c'est leur argent.

La Commission financière de contrôle a commencé à travailler

Dans des conditions difficiles, la CFC a commencé à amener quelques réponses de vérification de l'ensemble des trois dossiers. Elle a jugé d'une part, plus qu'excessives les sommes investies dans l'appartement et le bureau, démesurées par rapport à la réalité du quotidien des salariés. Mais des questions restent en suspens. Si c'est démesuré par rapport à la réalité des travaux, alors est-ce que tout l'argent a servi aux travaux ? Qui est le propriétaire de l'appartement ? Qu'elle est l'entreprise qui a fait les travaux ? N'y-a-t-il pas eu surfacturation ? Ce sont les questions qui restent en suspens. Ces questions devront trouver des réponses précises. Le prochain rendez-vous est le 6 janvier à la CEC et le 13 janvier au CCN.

La presse renvoie une image en décalage avec les faits

Sur l'indemnité de départ de la Région CGT Normandie. Là aussi beaucoup a été dit dans la presse. Vous avez aussi lu ce qui s'est dit dans les notes de la CGT. La somme précise de l'indemnité de départ correspondant à un rattrapage de carrière liée à des problèmes de chômage (pour un montant de 26 604€). Les autres sommes sont des cotisations sociales, des remboursements de frais de la confédération concernant la période de transition entre la proposition de désignation du futur secrétaire général et le congrès confédéral. Ces remboursements sont liés à ses déplacements et ceux de ses accompagnateurs dans le cadre de

la préparation du congrès, et des remboursements, ou l'achat d'une voiture, correspondant à la voiture qu'il avait en tant que secrétaire régional et qui est devenue propriété de la confédération à l'issue du congrès. Vous savez qu'à la confédération, il y a un parc automobiles qui permet des déplacements pour des militants, des dirigeants etc. Ce qui fait une somme globale d'un peu plus de 100 000€. Voilà la réalité. Ceci dit, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une indemnité de départ quand on est muté de la CGT à la CGT. Pour être tout à fait transparent, il est exact que dans la fédération, pour des militants qui ont été licenciés de leur entreprise, (et ce souvent pour des raisons de discriminations syndicales), on puisse examiner en fin de carrière, au moment de la retraite, la possibilité d'une reconstitution de carrière favorisant un niveau de retraite qui ne pénalise pas les camarades, et qui à cause de leur activité militante ont été licenciés, ont continué à militer, parfois bénévolement et peuvent se retrouver avec des niveaux de retraites inférieures à 700€ ou 800€. En fin de carrière, ce sont des situations qui peuvent se poser. Je n'ai pas connaissance, dans la Fédération, que ces situations se soient posées en cours de carrière. Là aussi, il faut rappeler qu'il n'y a pas eu de détournement d'argent. Il n'y a eu ni vol ni délit tel que peut l'entendre la justice. Mais il se pose des questions de déontologies par rapport aux valeurs de notre organisation.

Les syndiqués ont d'autres préoccupations, mais il faut en parler

Vous l'avez bien compris, la réalité des faits ne me satisfait pas du tout. Je pense que ces questions posent des problèmes dans toute l'organisation. Je me contenterai de parler de la notre. Vous avez tous l'occasion de rencontrer des syndiqués, de débattre avec les syndicats. Pour ma part, j'en ai rencontré douze en un mois. Finalement, cette question vient ou ne vient pas. Elle peut venir naturellement, et quand elle ne vient pas, ce n'est pas parce que les camarades n'ont pas envie d'en parler mais il peut y avoir de la pudeur, voire par-

fois le souci de ne pas mettre mal à l'aise le dirigeant qui vient les voir. Je pense qu'il faut en parler. Il n'y a pas de sujet tabou. La meilleure façon de mettre à l'aise tout le monde est de faire en sorte que cette question soit réglée. Alors, si les discussions ne viennent pas il faut les mettre sur la table car il n'y a rien de pire que des syndiqués frustrés. C'est cela notre souci de transparence. Lorsqu'on va sur le terrain, les camarades veulent qu'on parle de leurs luttes, de leur activité, du livret industrie et du comment on essaie de trouver des perspectives pour sortir de la crise. Donc tout le monde doit en parler, mais ce n'est pas le sujet majeur et unique des discussions que nous avons avec les syndiqués.

Un point de non-retour

Où en somme-nous ? Il y a eu plusieurs réunions de la CE confédérale. Certains camarades trouvent que c'est long. Je vais donc vous donner mon point de vue. Il y a deux problématiques. Est-ce qu'aujourd'hui le secrétaire général de la CGT est en capacité de garder ses responsabilités ? Je pense qu'au début nous avons été dans le déni. Cela a donné la communication pour le moins problématique. On a donc banalisé le problème. Aujourd'hui, on essaie de rectifier mais il me semble que c'est trop tard. Nous sommes arrivés à un point de non-retour, y compris pour les syndicats. Des syndicats ont écrit comme Renault Le Mans... Il y a un profond malaise et une colère vis-à-vis de l'organisation et notamment du secrétaire général.

Ceci étant, le seul départ du secrétaire général ne réglerait les problèmes

Le débat doit se porter aujourd'hui sur l'avenir du secrétaire général, mais aussi l'avenir du bureau confédéral. Parce que ces questions vont au-delà du seul secrétaire général et au-delà d'un seul dysfonctionnement. Pour information, il n'y a aucune règle de vie à la confédération. Quand dans notre fédération on prend un véhicule du parc, il y a un carnet de bord où on indique le camarade qui le prend, le nombre de kilomètres au départ et à l'arrivée ainsi que le lieu de desti-

nation. Ceci n'existe pas à la confédération... Le dysfonctionnement du bureau confédéral me renvoie à des choses que nous avons discutées sur la démarche. On s'est trop éloignés de la démarche syndicale, il y a besoin de rectifier. Le seul départ du secrétaire général ne suffirait pas à régler l'ensemble des problèmes de la CGT.

Il y a besoin d'avoir un débat sur plusieurs grandes questions

C'est ce qu'a essayé de faire la CEC dans la dernière période en validant une note aux organisations. Vous venez de la recevoir et celle-ci résume un certain nombre de choses, des questions que nous avons soulevées dès le rapport d'ouverture du congrès : quelle est notre démarche syndicale ? Quel est notre lien avec les syndiqués ? Et avec les salariés ? Que veut dire le syndicalisme rassemblé ? Quel est notre rapport au mouvement associatif et politique ? Quelle est notre position par rapport au syndicalisme mondial et européen ? Nous avons listé cinq questions qui sont maintenant au cœur de la problématique qui est posée. « Régler » le cas du secrétaire général sans travailler ces questions-là, c'est mentir aux syndiqués, et ce même si bien sûr, les « affaires » pèsent. Car c'est uniquement cela qui alimente la presse. Ceci dit, nous avons la responsabilité collective en tant que direction de fédération de poser tous les problèmes. Il faut réfléchir à ce que doit être une direction confédérale, fédérale ou d'UD. Quel est le rôle d'un bureau lorsqu'il existe ? Le rôle du bureau confédéral, le rôle du secrétaire général... On ne peut pas avoir une direction, notamment au plus haut niveau, qui ne serait que des gestionnaires de dossiers, certes importants, sur les questions du travail, du dialogue social... où chacun gère son pré-carré. D'ailleurs, on peut être expert en la matière. La fédération, de tels profils correspondent à des conseillers. Je suis convaincu que nous avons un bureau confédéral composé d'experts traitant bien de dossiers, mais qui ne savent pas animer collectivement une équipe de direction et impulser, faire partager et valider des décisions avec une direction

nationale, voire les syndiqués. Cela fait six mois que notre fédération propose à la direction confédérale de faire un plan de travail de visite des syndicats pour avoir ce lien, confronter des points de vues avec les syndiqués. Or la décision a été prise et validée à la CEC qu'avant-hier. Ceci illustre le besoin de discuter sur quelle démarche syndicale on doit mettre en œuvre. C'est au cœur de débats d'orientation, de notre conception du syndicalisme.

On a le droit et même le devoir dans une organisation de dire ce qu'on pense

On peut ne pas être d'accord avec tel ou tel choix. La plus grande faute est de ne pas le dire, donc de ne pas favoriser le débat. Et donc dès que le débat est passé, de continuer à faire comme si le débat n'avait pas existé. Le débat que nous avons eu au précédent CEF sur la démarche de consultation montre qu'il y a des camarades qui ne sont pas d'accord, et ils ont raison de le dire. Nous avons eu un débat et pris une décision ensemble. On la met en œuvre, mais à partir d'un échange où chacun peut s'exprimer. Et on peut se féliciter que la mise en œuvre montre qu'on ne se trompe pas, puisque la consultation semble plutôt bien appréciée. Il y a besoin de parler activité et démarche, intégrons cela dans nos échanges.

La CEC du 6 janvier et le CCN du 13 prendront des décisions

Une CEC est prévue le 6 janvier, elle pourrait se prolonger le 7. D'ici-là, la direction confédérale a analysé la réunion des secrétaires généraux d'organisation qui s'est tenue lundi où ces questions montent. La démission du secrétaire général est posée par une grosse partie des organisations de la CGT. La question du maintien ou non du bureau confédéral également. C'est d'ailleurs ce qu'a voté la CEC dans ses conclusions. Ceci dit, on ne peut imaginer, même pendant un mois, une CGT sans direction. Comment ne plus avoir de déclarations de la CGT sur la loi Macron et d'autres questions de première importance ? Plus d'impulsion, plus de négociation... Il y a donc une forte exigence d'une démission col-

lective du bureau confédéral, c'est en tout cas ce que j'ai porté. J'ai expliqué à la CEC que le point de non-retour était franchi par rapport au maintien du secrétaire général et qu'il y avait besoin d'ici au 6 janvier que chacun réfléchisse, et qu'on puisse arriver devant le CCN avec une proposition de la direction de la CGT. Une proposition qui montre que la CEC assume toutes ses responsabilités et qu'elle est en capacité de proposer des choses concrètes devant le CCN. Le pire serait d'arriver devant l'ensemble des organisations de la CGT où chacun amène sa proposition pour trouver une solution qui satisfasse tout le monde. Ce n'est pas le rôle, ou du moins ma conception, d'une direction qui doit proposer quelque chose. Cela donne un ordre du jour précis pour le CCN du 13 janvier. Il y a deux points : présentation des dispositions adoptées par la CFC sur les règles et nouvelles procédures financières pour la confédération, pour lesquels il faut un vote. Et ensuite : place et rôle des instances de la direction confédérale. Et à partir de là, il faut un vote sur l'évolution de leurs responsabilités. Bien évidemment, un tel ordre du jour se posera différemment si d'ici-là tout le monde a démissionné. Le cadre est donc fixé avec un rendez-vous important le 6 janvier. Enfin, avec l'ordre du jour du CCN, se poseront les questions présentées précédemment (démarche syndicale etc). Nous avons été quelques uns à réclamer une discussion sur une initiative interprofessionnelle et les modalités de sa concrétisation. Notre premier objectif est le développement des luttes, les mobilisations et le rapport de forces. Ce sont nos repères. Pour ma part, je vous propose un échange sur la question. Enfin des dispositions seront éventuellement prises pour la consultation des membres du CEF entre la CEC et le CCN début janvier.

Grégory Khiaty remercie Philippe pour son intervention et souligne qu'outre la démission du secrétaire général et du bureau - à laquelle il est favorable - il s'interroge sur l'après. Aujourd'hui, même si le nom de Philippe est sorti dans la presse, il n'y a pas de candidat. Cependant, il peut être dangereux de demander la démission sans prévoir la suite. Dans ce cadre, il faudrait peut être avancer le congrès confédéral.

Taïeb Ayari se dit particulièrement touché en tant que Normand. Lorsqu'on entend les militants CGT, on a l'impression qu'ils répercutent ce que dit la presse, alors que nous savons que la presse ment. Revenons sur l'élection de Thierry Lepaon. C'est un premier couac. Dans les services de l'automobile, les attaques pleuvent. Récemment, un militant a été attaqué avec des élus CGT qui ont voté pour son licenciement et finalement il y a eu un refus de l'inspection du travail. Tout ceci pour dire que nous défendons l'idée de ne pas licencier nos élus, même s'il y a faute. Mais ici nous allons voter pour le licenciement de Thierry Lepaon et du bureau. Cela donne l'impression qu'on fait l'inverse de ce que nous devrions. Par contre, il y a effectivement un dysfonctionnement sur la gestion de l'argent au niveau confédéral avec l'absence de règles de vie. 100 000 €, c'est le prix d'une maison en Normandie. On fait la peau à Thierry Lepaon, mais pas à ceux qui ont dénoncé cela dans la presse. Certes, il y a des dysfonctionnements, mais qui ne justifient pas de licencier - comme font les patrons - le secrétaire général. Il faut trouver les taupes.

Maria Alves relate la tenue d'une AG de l'USTM du Jura où il a été discuté de ce problème. Un compte rendu de la réunion extraordinaire des secrétaires généraux a été fait. «J'ai entendu des discussions entre militants qui avançaient le nom de Philippe comme prochain secrétaire. J'ai donc envoyé un message à Philippe pour lui demander ce que je pouvais répondre. Je le remercie de sa réponse que j'ai lue aux syndicats. Cela a permis de discuter sans la pression des journaux. L'USTM est donc favorable

à la démission de tout le bureau confédéral. La démission de Thierry seule ne résoudrait rien en raison du dysfonctionnement persistant du bureau confédéral. Pour la question de son remplacement, l'USTM n'est pas pour un congrès avancé, mais plutôt de laisser à nos instances, porteuses de nos voix, le soin de voir ce qu'il y a de mieux. C'est-à-dire la CEC et après le CCN. Quelle meilleure façon de saper la CGT que ce qui vient de se passer. Bien sûr, nous avons perdu des points aux élections, mais restons la tête haute et nous continuons à lutter. Maintenant, et Philippe a raison, depuis quelque temps, la confédération n'avance plus de revendications, celles des salariés dans les boîtes. Il y a les conséquences de l'ANI et du pacte de responsabilité qu'on a à combattre. Cela a été possible en Belgique avec la grève générale, pourquoi cela ne serait pas possible en France ? J'attends que le CCN discute aussi de cela avec les revendications à porter dans la prochaine journée d'actions. C'est cela qui va nous redonner confiance.»

Naïl Yalcin dit partager ce qu'il vient d'être présenté par Philippe et Maria. Il exprime sa position et celle de son syndicat : «Cette affaire n'est pas la responsabilité d'une personne mais d'un ensemble de personnes, qui doit assumer collectivement ses responsabilités. Nous entendons souvent qu'il y a des clivages au sein du bureau confédéral. Après cette affaire, il sera très compliqué de les faire travailler tous ensemble car la confiance n'y est plus. Il faut être plus vigilants et ne pas agir sous la pression médiatique et de la colère. Il ne faut pas agir selon ce que souhaitent les médias ou les opportunistes qui ne pensent qu'à prendre la place. Cette affaire a montré qu'il y avait des failles dans le système. Il faut donc prendre les dispositions nécessaires pour éviter qu'elles ne se reproduisent. La CFC confédérale a d'ailleurs proposé des mesures sur les règles de vie. Il faut continuer en ce sens et ne pas oublier de répondre à certaines questions que les syndiqués se posent sur les motivations de ces dépenses excessives. Je pense qu'organiser un

congrès anticipé n'est cependant pas justifié. L'intégrité de la CEC n'est pas en cause, mais par contre celle du bureau confédéral est à revoir. Il est important et urgent que la CE confédérale prenne la décision d'élire rapidement un nouveau bureau élargi. Une répartition des missions plus équitable, et qui aura - je l'espère - plus d'efficacité, évitant certaines boulettes telles qu'on a pu le voir. La CEC devrait aussi mettre un veto sur les candidatures des membres sortants. En effet, sans vouloir spéculer, la fuite vient probablement du côté des huit autres membres, dans une stratégie de prise de pouvoir. Or le pouvoir, ce sont les syndiqués. Ces camarades n'ont plus rien à faire dans la CGT, et encore moins au bureau confédéral.»

Denis Bréant. Je suis Normand, et de plus Thierry Lepaon est syndiqué dans mon syndicat. La problématique porte sur plusieurs points. Il y a là où les personnes ont alimenté la presse. Il y a eu aussi - et pour la première fois de ma vie je n'étais pas fier d'être à la CGT - les men songes de Lafont qui sont de mon point de vue inacceptables. Quant à la phrase sur Aubervilliers, où on veut bien accepter les cotisations des syndiqués qui y vivent, mais pas se mélanger avec ces gens-là, c'est indigne d'un responsable de la CGT. Il y a aussi des gens qui s'expriment anonymement. J'en entends beaucoup qui allument Jean-Pierre Mercier, ce n'est pas un tendre et on est d'accord ou pas, mais lui a eu le mérite de parler en son nom. Alors que ceux qui allument Thierry anonymement - et je ne mélange pas l'individu que je connais et le responsable - sont des ordures. J'ai entendu « quand on touche à une personne de la CGT, on touche à toute la CGT ». Qu'il y ait eu faute ou non, Thierry a une famille, des enfants, des amis et les articles blessent. Pour ma part, et les élus du groupe Valeo, nous retenons surtout que certains syndiqués ont besoin d'un signe fort qui démontrerait que la confédération a enfin pris la mesure de la situation. Le signe fort serait certainement la démission de Thierry, mais à notre sens, il faut aussi virer la chargée de communication. Ils n'ont même

pas été capables de s'enfermer à quatre ou cinq dans un bureau pour définir une communication de crise. Le bureau confédéral doit sauter en entier. Par contre, on attend surtout que la CGT se mette en ordre de marche avec une stratégie claire. Cela fait des années qu'il n'y en a plus. Quant aux Aubin, Prigent et autres ils devraient se rappeler que dans nos statuts on parle de lutte de classes et non de guerre des places.

Jean-Pierre Méry. La région Nord-Pas-de-Calais a fait une déclaration qui réclame la démission de Thierry Lepaon et de l'ensemble du bureau. Effectivement, ce n'est pas l'histoire d'un seul homme. Cela montre bien qu'il y a une problématique au sein de la direction confédérale et du bureau. La synthèse de l'activité développée depuis le 50e Congrès ne témoigne pas de grand-chose. Aujourd'hui, il n'y a plus rien en terme de lutte de classes, il n'y a pas de travail. Ils se tapent entre eux dans la maison confédérale et en plus il y a des taupes. C'est tout sauf intelligent que d'agir comme cela a été fait. Certains diront que si la CGT est attaquée aujourd'hui, c'est parce qu'elle fait peur. Je pense le contraire : c'est parce qu'elle ne fait plus peur. Il faut revenir sur le fond des orientations et de la stratégie CGT. Si on change le bureau sans revenir aux orientations de lutte de classes, cela ne servira à rien. Il faut aussi une véritable expertise des dépenses de la direction confédérale. Par contre, il y a quand même dans ceci du positif. Nous disions qu'il fallait construire du tous ensemble. Paradoxalement, on va pouvoir le faire dans la manière de réagir par rapport à cela. Et face à ce que le gouvernement nous fait subir, c'est nécessaire. Alors, oui la démission de la direction confédérale et du secrétaire général va poser des problèmes. Mais il y a des camarades de valeur à la CGT. D'ailleurs la première parole de Thierry Lepaon est de dire qu'il a été forcé d'accepter sa responsabilité de secrétaire général... Et il est choquant de voir ce secrétaire général affirmer que dans son bureau «j'ai un superbe meuble qui me rappelle les cheminées de l'industrie»... C'est inacceptable, alors

que des camarades crèvent dans les taules. Il doit y avoir des règles de vie, mais ça ne doit pas s'arrêter à la CFC. D'ailleurs, était-elle au courant ? Et si oui pourquoi n'a-t-elle pas interpellé ? En conclusion, nous sommes favorables à la démission de Thierry Lepaon et de l'ensemble du bureau. Dans la configuration d'aujourd'hui, comment pourraient-ils encore se mettre à travailler ?

Aziz Bouabdellah qualifie d'hémorragie les événements qui traversent la CGT : «Après cela, comment allons-nous pouvoir continuer à fonctionner ?» Cela ne concerne pas que Thierry Lepaon. Il faut que tout le bureau démissionne avec lui. Quand on prend des responsabilités, c'est pour faire avancer la machine. Or elle n'avance plus, on voit qu'il y a des négociations et qu'on détruit le droit du travail. Si certains de nos responsables mettaient autant d'acharnement sur les retraites que sur l'affaire Lepaon, on aurait de quoi gagner la guerre. Car quelle CGT va-t-il rester derrière ? Aujourd'hui, même un congrès extraordinaire ne servirait à rien. Tout le bureau devrait démissionner. Peut-être devrait-on repartir avec un collectif avec les 5 plus grosses UD et les 5 plus grosses fédérations, pour préparer le congrès 2016... Ceci étant, malgré tout, nous demeurons la première organisation syndicale parce que les militants se battent sur le terrain. On a besoin de les dynamiser, et c'est cela qui est attendu de la prochaine direction confédérale.

David Pico réagit aux trois affaires «Après l'appartement et le bureau, la prime, c'est la goutte d'eau. Il faut aussi régler le reste sinon ça ne sert à rien. Se taire face à la presse et revenir sur le travail de fond pour ne pas réitérer ce malaise.»

Gérard Montuelle rappelle que les problèmes pesaient avant l'arrivée de Thierry Lepaon avec la succession de Bernard Thibault. A l'issue du congrès, on retrouve ainsi dans le même bureau ceux qui se battaient entre eux. Il n'était donc pas possible que cela fonctionne. Dans les syndicats, on se dit qu'il ne s'agit pas que de Thierry Lepaon et qu'il faut changer assez rapidement.

Sinon, des syndicats commencent à dire qu'ils font ce qu'ils veulent là haut et que eux aussi feront ce qu'ils veulent de leur côté, que ce soit sur les cotisations ou autre chose. Le bureau confédéral doit démissionner pour qu'on reparte sur d'autres bases.

Miguel Salles indique que chez Airbus, on est comme partout ailleurs, à cette différence que viennent de se tenir les élections dans cette période : «Cela a permis d'être moins sur les polémiques. Cependant, le secrétaire général a perdu la confiance et est trop affaibli pour continuer. Il n'y a plus ce repère qu'est le numéro1. Mais c'est un échec collectif. Il faut donc avancer rapidement le congrès confédéral et surtout avec un seul ordre du jour : notre structuration dans la CGT. Peut-on encore fonctionner aujourd'hui avec autant d'UD, d'UL, d'USTM, de fédérations. Il y a eu ce début de débat au 48e Congrès, mais n'est-ce pas le moment de travailler à ce changement dans la CGT pour travailler la proximité. Je ne suis pas forcément pour la démission de Lepaon tout de suite. Cela doit se faire tranquillement, sinon peut-être que certains en tireraient prétexte pour quitter la CGT. La proposition de la fédération de travailler à la consultation pour une action au premier trimestre ne doit pas être ratée. C'est l'occasion de montrer que nous sommes unis malgré nos problèmes. Donc, aller sur une équipe provisoire, je ne sais pas si c'est la bonne solution. Mais il est grand temps que la CGT se transforme avec le problème de la structure CGT. Celle-ci est obsolète par rapport aux attentes des salariés et c'est ce chantier auquel il faut s'attaquer.»

Eric Robillot estime qu'en comparaison à d'autres syndicats ou partis politiques, où il y a réellement corruption ou malversations, ce n'est pas le cas à la CGT. Il y a eu des dysfonctionnements, mais avec une réaction assez rapide. Cela démontre que l'organisation est démocratique avec une transparence dans le débat. « On voit que la CFC a travaillé, donné des éléments de réponse. Il semble qu'aujourd'hui il y a effectivement un point de non-

retour dans l'esprit des syndiqués et salariés. Il est cependant ennuyeux que le ressentiment des adhérents soit fondé dans ce qu'ils lisent dans la presse. Nous avons des instances pour parler entre nous. Concernant la démission, on s'aperçoit qu'il n'y avait pas de règle... L'important est de ne pas prêter le flan à une utilisation indue des cotisations. Il est aussi question d'éthique. Selon la nature des problèmes de la CGT, il faut voir si la démission est de nature à y répondre ou pas. Il y a le risque d'ouvrir une boîte de Pandore... Sur la communication, ça a été catastrophique. On ne peut plus s'exprimer sur les sujets économiques ou autres sans que les médias posent la question de l'appartenance. »

Marion Vidot rappelle que son avis n'était pas tranché lors du précédent CEF. Cependant, elle se retrouve dans beaucoup d'opinions exprimées aujourd'hui. « J'ai été licenciée et ma carrière n'est pas terminée. Il est clair qu'en lisant la presse, j'ai des raisons d'être remontée. Mais mes cinq années de militantisme CGT m'ont appris à être plus sur la réserve. Je suis dans le même esprit qu'Eric. Il n'y a plus de crédibilité auprès des militants. Je suis donc pour la démission du bureau, mais en faisant attention à la manière. Et il faut anticiper. Les règles devraient effectivement mieux être définies et il est, de toute façon, inexcusable que des questions n'aient pas été posées. »

Benoît Conte « Nous avons eu des élections le 4 décembre. Nous pensions être en recul car, cette année, il y a eu un débrayage orchestré par la direction et contre la position de la CGT sur un accord. Au final, les élections de décembre n'ont pas montré un recul, mais une progression CGT. Une surprise pour nous. Mais le fait qu'on soit venu nous chercher, y compris ceux qui ne partageaient pas notre position, était en fait la reconnaissance implicite qu'ils se reconnaissent dans notre travail et dans le fait que nous les ayons écoutés. Car en tant que DS, il m'est arrivé de signer des accords au sujet desquels j'avais pourtant voté contre. Les affaires de la tête de la CGT pèsent sur la fierté des militants. Cependant, c'est à la marge. Ce qui m'a motivé dans mon adhésion à la CGT est pré-

cisément que la pyramide est inversée. La tête est à la base. Enfin, sur la question de la démission ou pas, cela n'est pas très important. L'important est que ceci ne puisse pas se renouveler. De telles situations ne devraient pas être possibles. Dans un syndicat, il ne devrait rien avoir à trahir parce que, que cela plaise ou pas, tout doit être public. »

Stéphane Lovisa revient sur la problématique du secrétaire général : « Il ne faut pas personnaliser trop, car Thierry Lepaon a été victime et coupable. Déjà, on peut dire que nous n'avons plus de secrétaire général de la CGT. Son boulot consiste à représenter la CGT en interne et en externe. Peut-il aujourd'hui aller dans un syndicat pour débattre sereinement de la situation ? Non ! ». Peut-il aller à la télévision parler de la loi Macron. Non plus. Déjà, aujourd'hui, il ne peut plus faire son travail. Une démission ne serait qu'une prise en compte de la réalité. Il est cependant victime en ce sens qu'il a hérité d'une confédération dans un certain état. Mais coupable de légèreté par rapport à une situation, où il est quand même élu depuis un an et demi. Et il ne s'est rien passé pour remettre d'aplomb les choses. Ce sont les UD et FD qui dirigent la confédération et pas les adhérents de la CGT qui sont adhérents d'un syndicat, lesquels dirigent les fédérations, et la confédération est dirigée par ses organisations. La solution viendra donc des organisations. Pour organiser sa suite, Thibault avait sollicité l'avis des organisations et il n'en n'a pas tenu compte. Il ne faut donc pas s'étonner des conséquences. La solution se trouve désormais dans les mains du CCN. Nous avons cependant une difficulté, car en tant que fédération, notre représentant au CCN devra porter la position que nous allons forger ensemble. La difficulté est que le nom qui circule le plus dans la presse est celui de notre secrétaire général. C'est donc très compliqué d'avoir une position ferme et carrée sur cette question. Je suis persuadé que celui qui a livré le nom de Philippe à la presse n'est pas un ami. Je pense que notre fédération ne doit pas donner un avis tranché sur la question. C'est aux UD et aux fédérations de porter le message au CCN du 13 janvier, pour qu'ils s'en saisissent à la fois pour l'éventuelle succession

du secrétaire général, et l'éventuelle succession du bureau confédéral. Ce n'est que dans la démocratie des organisations qu'on peut trouver une porte de sortie. Ce faisant, nous aurons remis la CGT sur ses pattes. Je suis d'accord avec Jean-Pierre, on nous attaque parce que nous sommes en faiblesse, d'où la nécessité absolue de rendre la CGT forte.

Jérôme Lettry dit son désaccord sur le terme licenciement entendu plus tôt : « ce n'est pas le sujet. On parle de retirer des mandats pas de licencier. Nous avons des statuts et des valeurs, lorsque des camarades ne les respectent pas, la moindre des choses est de leur retirer leur mandat. Alors oui, je suis pour que Thierry Lepaon démissionne ainsi que tout le bureau confédéral. Au-delà des affaires, la question de fond est que, depuis plusieurs années, on ne sait pas où va la CGT et qu'il y a un problème de ligne politique. J'ai donc confiance en la CEC pour désigner des personnes pour animer une activité collective pour ces prochaines années afin de revenir aux valeurs d'un syndicat de lutte des classes, de démocratie où on consulte les syndiqués en partant du bas vers le haut et non l'inverse. Il ne faut surtout pas avancer le prochain congrès, mais au contraire, mettre une équipe en place de manière à ce que ces valeurs soient posées et qu'on prenne le temps de le préparer correctement. Autrement, nous aurons un congrès brouillon et les syndiqués ne pourront pas s'exprimer correctement. Il faut s'inspirer de la pratique de notre fédération et profiter du temps, d'ici le prochain congrès, pour consulter massivement les syndiqués et savoir où ils veulent que la CGT aille. »

Fabrice Lallement relate le fait que l'USTM 38 a voté à l'unanimité la démission du bureau et du secrétaire général. Nous sommes interpellés dans toutes les boîtes. Des cartes nous sont retournées, il y a donc nécessité d'être réactifs car ça bloque le travail à tous les niveaux. Le temps qu'on va passer à parler de cette histoire ne le sera pas à parler d'autres choses. Plus le temps passe, plus le pourrissement sera important. Il est aussi nécessaire d'avoir une démission du bureau et des personnes mouillées dans ces dysfonctionne-

ments dont les taupes. Il faut une réponse pour corriger en profondeur les problèmes. Un travail doit être fait sur la transparence. Des syndiqués m'ont dit qu'ils remerciaient les taupes, mais ils auraient aimé savoir les choses autrement que dans le Canard. On doit être exemplaires, et c'est cela qui nous permettra de ne pas alimenter les taupes. Il faudrait une direction collégiale jusqu'au prochain congrès, avec des modalités pour définir cette direction collégiale. Il ne faut pas d'un congrès dans l'urgence, mais il faut mettre en place des débats pour le préparer. Il faudrait pouvoir utiliser cette crise comme un effet d'aubaine pour reconstruire autrement notre syndicat avec un retour aux valeurs de la CGT : un syndicat pour la transformation de la société, basé sur la lutte de classes, la convergence des luttes et de sortir du système néolibéral en place. Il y a aujourd'hui trop de questions taboues. Souvent, il me semble que nous sommes tous d'accord sur le constat, mais qu'on ne réfléchit pas assez sur les chemins à emprunter pour avancer. Il y a encore trop de corporatisme à la CGT. J'avais eu l'occasion d'interpeller Thierry Lepaon. Le fond est notre absence sur les initiatives transversales avec les syndicats, partis politiques, associations de citoyens, précaires... Il n'y a pas assez de politique au sens noble du terme. Nous sommes un syndicat confédéré, c'est-à-dire qui devrait être en capacité de porter une vision sur la société. »

Laure Clément se dit favorable à la démission de Thierry Lepaon avec l'ensemble du bureau confédéral. «Je suis à la CGT catégorie ingénieur-cadre et mon avis rejoint aussi celui de la région Nord-Pas-de-Calais sur la stratégie de lutte des classes. Dans les entreprises, les salariés qui osent s'opposer aux violences patronales vivent des heures très douloureuses. Les révélations ont eu un impact catastrophique. On a le droit à une bonne gestion des cotisations des syndiqués. A d'autres époques la simple décence aurait obligé Thierry Lepaon à remettre sa démission. Elle semble toutefois lui faire défaut, et à défaut d'un acte valeureux, c'est à la CGT de prendre les mesures qui s'imposent. »

Nicolas Chartier indique que dans son syndicat de 250 salariés personne n'a rendu sa carte. « Une histoire similaire avec accusation de détournement de fonds a affecté le syndicat de l'entreprise en 2002. Cela fut repris en boucle dans les médias régionaux. Dans une telle situation tout y passe et c'est invivable. Pour Thierry Lepaon et sa santé, il vaut mieux qu'il démissionne. Il est victime d'un dysfonctionnement grave. Mais il est préférable que lui et l'ensemble du bureau démissionnent. Il est impressionnant d'apprendre qu'il n'y avait pas de règles de vie. Il faut passer vite à autre chose et remobiliser les salariés. »

Christine Fage juge inadmissible le déballeage dans la presse par des syndiqués CGT. Si la direction confédérale démissionne, Christine dit faire confiance au CCN et aux représentants fédéraux qui y siègent afin de trouver une solution qui permette à la CGT de se concentrer sur la défense des syndiqués et salariés pour leur donner confiance dans la situation actuelle. Dans la dernière période, des gens viennent se syndiquer parce que ça va trop mal et qu'ils voient dans la CGT le syndicat qui va les défendre. Un syndicat vient d'être créé chez Peugeot en Corrèze. J'attends que la confédération règle les dysfonctionnements et qu'on ait une direction confédérale reconnue, ne serait-ce que par la majorité des camarades qui siègent au CCN. La confédération est aujourd'hui trop loin de sa base et s'est révélée incapable de mettre ses organisations en ordre de marche, le 16 octobre en est l'illustration. J'attends que la CGT se réveille et propose une alternative aux salariés.

Thomas Baudouin exprime son accord au sujet de l'affaire. Concernant l'automobile, s'est tenue une conférence industrielle dans le 78, où il y a eu peu de participation des gros syndicats, mais un débat riche. Il en est ressorti la possibilité de travailler sur le site PSA Poissy avec la création d'un collectif. Concernant Altia, il y a une casse sociale en cours. Il est aussi prévu des Assises de l'automobile en Aquitaine. A Tours, les camarades prévoient une journée d'étude le 12 mars sur un projet de réindustrialisation, avec aussi la perspective d'Assises de l'automobile en région

Centre. Le débat a montré la volonté d'élargir à d'autres fédérations. Dans l'automobile, globalement, on constate aussi une accélération de la casse programmée des sous-traitants. Il est donc important de faire remonter les informations sur ce qu'il se passe dans ces entreprises. Concernant les élections, il y a une série de baisses (- 4 % dans le premier collège chez Peugeot Sochaux, sur le site de Sept-Fons - 12 %.) Il faut encore en analyser les causes.

Jean-Pierre Méry «Concernant l'affaire, coupable ou non coupable ? Coupable, oui d'avoir bafoué et manqué de respect vis-à-vis de l'ensemble des syndiqués. Car la première règle est de ne pas dépenser n'importe comment l'argent des syndiqués. Oui, il faut que toute la direction confédérale démissionne et un congrès. Il faudrait aussi profiter de la période pour revoir l'intégralité de la CGT. Il faut redonner l'envie, que l'ensemble des bases réintègrent nos structures. Il faut restructurer la CGT, mais pas n'importe comment. Il faut garder la proximité de nos structures.

Enfin, j'aimerais revenir sur un détail qui se passe dans mon entreprise et qui m'a fait interpeller le collectif salaire-classification. Mon entreprise propose une nouvelle méthodologie. Ils veulent tenir compte de la fiche de poste pour pouvoir classer les coefficients et l'échelon. Cette grille de classification ne tient plus compte de rien, si ce n'est de l'outil et de la machine, il n'y a plus de reconnaissance du travail du salarié. Dernier point, hier, s'est tenu le collectif libertés répression syndicale. J'invite tous les camarades en responsabilité à nous rejoindre pour l'ouvrir largement et faire rayonner ce collectif dans tous les départements.»

Arnaud Bergeron estime que Thierry Lepaon a été la victime d'un non-respect de la démocratie. Il y a eu le congrès et s'il avait fallu le torpiller, c'était avant et non après le congrès. Ce sont les taupes qu'il faut virer. On en parle peu dans la boîte.

Isabelle Héroult rapporte que l'affaire Lepaon a été évoquée dans une réunion des secrétaires généraux d'Ile-de-France. Actuellement, beaucoup de salariés viennent taper à la porte des USTM, car il y a une montée en

charge de protocoles à négocier dans les entreprises de moins de 300 salariés. Ils jaugent nos forces pour voir si nous pourrions aller sur le terrain, discuter des protocoles et présenter des listes. Nous sommes interpellés par des salariés du troisième collège pour adhérer à la CGT, mais dans l'intention de se présenter sur des listes. Cependant, ils ne nous interpellent pas sur ce qu'il se passe à la CGT, mais viennent pour leur entreprise. La question interne de la CGT doit se poser en terme d'avenir et de ce qu'on construit. Concernant la journée sur l'industrie, nous avons discuté consultation, déploiement et les projets de la fédération en matière d'industries. Et il y a eu la satisfaction de voir qu'on travaillait. Les fédérations ont travaillé ensemble toute la journée. Ça a abouti à la création d'un collectif rassemblant différentes fédérations et les structures de proximité UL, USTM, groupes, avec une quarantaine de camarades. Enfin, et effectivement, il faut analyser les résultats des élections et voir comment cela évolue dans le temps avec la structure du salariat. Il y a des lieux où la CGT lutte, se crée et remporte des élections, comme c'est le cas chez Fagor Brandt.

Jérémy Gabrys déplore que depuis de nombreuses années il n'y a plus de victoires collectives. Il faudrait donc au bureau confédéral, des gens proches de la base, qui aient conscience de la souffrance des salariés en termes de répression, de conditions de travail... Il y a des difficultés sur l'unité, y compris au sein même de la CGT, pour mobiliser. Les journées «sautemouton» sont mal vécues. Il faut se mobiliser pour reconstruire la CGT.

Naïl Yalcin remarque qu'au-delà de l'affaire Lepaon, le travail continue sur le terrain. Parmi les luttes, il y a Métaltempe Aquitaine, avec 133 salariés, qui est en redressement judiciaire depuis un an. Il y a eu une grève depuis jeudi dernier pour obtenir une table ronde. Celle-ci a été obtenue avec l'engagement de l'actionnaire majoritaire de se porter candidat avec un projet industriel à la reprise si les pouvoirs publics le lui demandent. Le 16 janvier est prévu un rassemblement à Agen. A noter aussi la création d'une base nouvelle de trente salariés dans une fonderie de Montbéliard. Naïl si-

gnale aussi comment la démarche de NAO, en appui sur une analyse des profits de l'entreprise et la consultation des salariés, a permis d'aboutir à une augmentation de salaires en appui sur la campagne sur le coût du capital. L'augmentation générale est de 40€, 50 pour les bas salaires. La prise en charge de la mutuelle est passée de 50% à 75%, une revalorisation de la prime d'assiduité et une prime exceptionnelle de 400€.

Laurent Trombini considère que Thierry Lepaon a une responsabilité qui décrédibilise le syndicat en matière d'éthique. C'est un premier problème, mais il faut garder une mesure. Le fond est cependant plus une divergence au sein de la confédération, en matière d'orientation

et d'action. On peut profiter de ce temps pour restructurer la CGT. Il y a eu un début de rapprochement en son temps entre notre fédération et la FNTE, mais qui n'a pas abouti. Peut-être faut-il réfléchir à une fédération de l'industrie. Il y a aussi à revenir sur des valeurs, en termes de responsabilités. Nous l'avons dénoncé lorsqu'il y a un an, la confédération a décidé d'embaucher un responsable de la communication. Il faut redonner le pouvoir aux militants. Ce sont eux qui sont garants de la démarche. Et il vaut mieux demander une démission collégiale. Un grand secrétaire général de la CGT avait deux formules

- 1. Cultiver son jardin syndical
 - 2. Le syndicat de la feuille de paye.
- Elles pourraient redonner une orientation à notre syndicalisme.

Philippe Martinez :

Je suis satisfait de cette réunion où il y a cette franchise de ton, cette culture du débat et ce respect de l'écoute des uns et des autres en fonction des arguments. Cela montre qu'on est capable, dans la CGT, de poser des questions et d'essayer d'y répondre collectivement, à partir d'avis différents, et d'essayer de trouver des pistes pour avancer. Et derrière une question compliquée, nous arrivons à débattre de la démarche de la CGT. C'est là l'essentiel, et c'est cela qui manque en grand dans la confédération et en particulier dans la CEC. Quand on trouve toujours des raisons de ne pas discuter du fond, on trouve des responsables, mais on ne chute pas sur l'essentiel.

Quelle est la démarche de la CGT ? C'est cela qui est au cœur.

Dans mon introduction, j'ai tenté de différencier la question des affaires de la question de l'animation de la CGT, notamment par le bureau confédéral. Si on ne règle pas la question de la démarche et de la pratique syndicale, les problèmes resteront sur la table. Je suis d'accord avec ceux qui ont dit que cela remonte à avant Thierry Lepaon, ceci dit ces problèmes n'ont pas été réglés mais n'ont fait que s'empirer. Et c'est cela qui est inquiétant. Il y a ces problèmes, mais aussi des luttes et des succès et il ne s'agit pas d'être négatifs sur tout. Ce qui est accessible pour les salariés dans une entreprise, il faut pouvoir faire en

sorte que cela soit accessible pour les salariés en général. Cela pose la question des stratégies de luttes et de mobilisations à une autre échelle, et pourquoi ne pas essayer de fédéraliser et de confédéraliser pour être à l'offensive. Autour de la démarche et de la stratégie, il faut aussi sortir des slogans. Nous sommes un syndicat qui réaffirme qu'il y a deux classes et que la lutte de classe existe, mais il faut bien poursuivre, cheminer autour de questions qui parlent plus aux salariés. Certains dans la CGT contestent cela, mais pour au moins une majorité de syndiqués et dirigeants, c'est une réalité qui n'est pas niée. Par contre, autour de cette idée, la question est comment nous faisons avancer des alternatives.

Nous pouvons dire cela ne va pas, mais alors il faut faire autrement...

C'est là que nous bloquons. Faire autrement avec qui ? D'autres syndicats, des forces politiques, des associations ? Ce sont de vraies questions sur lesquelles il faut discuter. Il faudra prendre du temps pour en discuter au CEF et ailleurs. Ce sont des débats qu'il faut avoir. Nous sommes capables d'avoir des idées là-dessus et de faire la démonstration qu'on peut proposer autre chose. Car le plus grand malaise dans le monde aujourd'hui, est qu'on nous dit que c'est ainsi, et qu'il faut s'adapter car on ne peut faire autre chose. Et je ne suis pas certain qu'on attaque la CGT parce qu'elle est faible. On

l'attaque parce qu'on a senti qu'on pouvait, dans la période, éliminer un syndicat qui porte autre chose que l'adaptation. Nous sommes une des seules organisations syndicales qui porte l'idée que la voie du capitalisme est sans issue pour les salariés et qu'on peut faire autrement. Y-a-t-il une seule émission grand public capable d'avoir un débat sur le coût du capital ? Et pour l'heure, il va falloir que nous le fassions nous-mêmes.

Notre fédération a une conception, un plan de travail

Je vous le rappelle rapidement :

- Sur l'industrie, nous portons des idées et propositions.

- Sur les questions revendicatives autour des droits sociaux, nous lançons la campagne sur la convention collective nationale

Enfin, pour mettre en œuvre ces alternatives, nous ne disons pas « ne vous occupez de rien, on s'occupe de tout », mais on lance une consultation pour dire : « comment y allons-nous ? »

A partir de ce plan de travail élaboré ensemble pour les prochaines semaines, nous nous attaquons, modestement, à notre niveau, aux principes du capitalisme. Et c'est pour cela qu'on s'attaque à la CGT, car elle a cette force-là. Et c'est toujours, pour les salariés, la référence syndicale en France, la première organisation syndicale.

Ils profitent d'une question complexe pour tenter d'en finir avec cette conception.

Or certains camarades dans la CGT considèrent effectivement qu'il faut changer de cap ou baisser la barre. Et ceci est d'une autre nature que les débats sur Thierry Lepaon. Il ne faudrait donc pas que le débat sur les affaires occulte les questions de stratégie. Le clivage du Bureau confédéral entretenu autour de la questions des affaires, n'implique pas forcément de divergence autour de la démarche et la stratégie de la CGT. Vous voyez bien qu'il faut se méfier des clivages organisés sur des sujets certes importants, mais qui ne sont que des brouilles au regard de l'essentiel de notre raison d'être. Quelle stratégie ? Quelle démarche ? Méfions nous des débats qui évitent de discuter des vrais sujets.

Ce n'est donc pas parce que la CGT

est faible qu'elle est attaquée, mais parce qu'elle est forte et qu'elle reste un repère important dans la tête des salariés pour dire qu'on peut ne pas se laisser croquer et on peut faire autrement. Le clivage pro ou anti Lepaon ne doit pas masquer les débats de fond où le fossé n'est pas du tout au même endroit. C'est pour cela que dans la démarche que nous portons les salariés et syndiqués sont essentiels. Sinon, c'est un débat d'experts : les experts de la CGT contre les experts du style Langlet, Minc, Attali. Et à ce débat-là, on perd à tous les coups. Le capital est plus fort que nous à ce jeu.

Notre richesse, c'est notre lien aux syndiqués et aux salariés.

Lorsqu'on dit passer 50% de notre temps syndical sur les questions de vie syndicale, c'est une formule mais qui a un contenu. Et n'obtenir un plan de travail de visites et de rencontres de syndicats qu'au bout d'un an et demi, cela prouve qu'il y a un problème. Si cela avait été une évidence, cela aurait été la première chose qu'on aurait décidé la CEC. Or c'est pourtant notre pratique fédérale depuis au moins dix ans. C'est pour cela que je pense que la question du bureau confédéral est posée. Et je pense que des camarades du bureau confédéral sont en détresse. En effet, ils considèrent avoir bien fait leur travail. Et il est vrai qu'ils ont défendu leurs dossiers – bien qu'en vase clos – Et on leur demande de partir. C'est donc bien que nous sommes sur une autre conception de la CGT et de la vie de la CGT. Eux disent qu'ils ne veulent pas être mélangés à l'affaire Lepaon car ils n'y sont pour rien. Jamais je ne laisserai quelqu'un dire que Thierry Lepaon est un voleur. Par contre, il y a une faute individuelle. Il m'a affirmé ne pas être au courant pour l'appartement et le bureau. Je ne mets pas sa parole en doute. Mais pour l'indemnité de départ, il était forcément au courant. Et quand on est capable de banaliser le fait de dépenser 105 000 € dans une rénovation d'appartement, de banaliser un bureau à 65 000 €, c'est qu'il y a un problème de connexion avec la vie des gens que l'on est censés représenter. Et c'est pour cela que lorsqu'on est dans le déni, on arrive à un point de non-retour. Le secrétaire général n'est pas Serge Dassault, ni

Cahuzac. Cela n'a rien à voir. Par contre, il y a un problème. Il y a eu la démission de l'administrateur, celle-ci aurait d'ailleurs dû avoir lieu bien avant. Mais maintenant, quel crédit va avoir le secrétaire général quand il va aller à la télévision ou devant les salariés ? Il y a maintenant des camarades qui refusent de distribuer des tracts avec sa photo.

Il y a une question d'image et de représentation de la CGT.

C'est là-dessus que nous devons réfléchir et qu'il doit réfléchir. C'est pour cela que plutôt que de prendre une mesure de changement de mandat - et non pas de licenciement – il a été proposé que la CGT soit encore identifiée par son secrétaire général et le bureau dans cette période, mais il faut aussi qu'eux réfléchissent à tout cela. Il serait mieux d'éviter de s'écharper le jour du CCN. Or c'est ce qui arrivera s'il n'y a pas une proposition précise avant d'arriver devant les organisations. Les statuts prévoient que le congrès élit la CEC, tandis que le secrétaire général, l'administrateur et le bureau sont élus par le CCN. Le mandat a été donné au secrétaire général de réfléchir à son avenir, mais aussi à quelle équipe. La direction a été composée pour ménager des équilibres, or une direction ce n'est pas cela. La question est quelle équipe pour animer la CGT dans le cadre d'une démarche définie en congrès. C'est la mission qui lui a été confiée. Il va demander l'avis d'un certain nombre de camarades. Il peut consulter le bureau et dans la CEC un certain nombre de camarades qui ont des idées, qui les ont portées. Et on peut trouver une solution pour avoir une équipe, certainement de transition.

Quand on a son nom dans le journal régulièrement...

J'ai revendiqué le droit de ne pas me taire. C'est trop facile de mettre un nom dans un journal qui oblige à faire attention avant de s'exprimer. Et donc, on ne dit plus ce qu'on pense. Je crois que c'est cela qui était visé en mettant mon nom dans le journal. J'ai essayé une fois de me taire – c'était durant la réunion des secrétaires généraux – et j'ai lu dans la presse que c'était une stratégie de se taire pour essayer de rassembler au dernier moment. En conséquence,

j'ai dit à la CEC que je parle ou que je me taise je suis visé. Donc, je vais continuer à m'exprimer. Ceci dit, je pense que dans toute équipe, il y a besoin de quelqu'un qui coordonne le tout et qui veille à ce que cela ne parte pas en vrille. C'est peut-être ce qui manque aussi dans la maison.

Et à propos de taupes...

Le problème fondamental est quelles règles de vie en interne ? Est-ce qu'on fait un débat démocratique où chacun s'exprime avec ses arguments - ce qu'on a fait - Ou pratique-t-on le billard à trois bandes ? C'est un problème et une question

de règles de vie entre nous. Soit on roule pour la CGT, soit pour autre chose, mais c'est une question de philosophie plus que de règles. C'est plus un problème d'état d'esprit et de conviction. »

Préparation du congrès de l'UFR

Jean-Marie Schapmann

C'est la première fois que nous avons une réunion du CEF avec l'UFR pour la préparation de son congrès et c'est important. Le 11^e congrès de l'UFR métallurgie se déroulera du 5 au 9 octobre 2015.

Quels en sont les enjeux ?

C'est franchir une nouvelle étape pour un syndicalisme retraité utile, efficace, rassembleur et plus fort. La démocratie est partie intégrante des enjeux du congrès puisque le document préparatoire va être adressé à plus de 9000 retraités de la métallurgie, afin qu'ils donnent leur avis, leurs exigences. Ce document sera aussi porté à la connaissance des syndicats d'actifs de la fédération encarté dans un futur Courrier fédéral. Les enjeux et les thèmes illustrent ce que le conseil national de l'UFR a débattu et retenu pour le débat en direction de tous les syndiqués. Il s'agit de le faire au regard de l'activité déployée dans le mandat précédent, de l'actualité sociale dans une période de crise marquée par des politiques d'austérité qui ne répondent pas aux exigences sociales de toutes les générations. C'est donc dans ces conditions que le besoin d'avoir un syndicalisme retraité plus visible et plus lisible est donc posé.

Il y a 14 millions de retraités dont 1,5 million de retraités dans la métallurgie

C'est donc dans cet environnement que nous allons écrire la feuille de route de l'UFR. A partir du vécu et des exigences, l'UFR a participé au besoin de se faire entendre par le gouvernement et le Medef. Et ce fut notamment le cas avec la manifestation nationale unitaire du 3 juin dernier. La retraite est droit social, solidaire, une vie nouvelle qu'il s'agit de défendre et de faire progresser, en

termes d'âge de départ, de moyens pour la vivre et de financement pour assurer sa pérennité. C'est le fond de notre activité. Cela se retrouve au travers des revendications sur l'augmentation des pensions, la réforme de la fiscalité, l'enjeu de l'autonomie, le vieillissement, la défense de la Sécurité sociale.

Il y a une forte colère des retraités

Ils paient la facture des choix politiques avec blocage des pensions, la nouvelle fiscalisation des retraités, l'augmentation de la CSG, la taxe de 0,3% pour financer la perte d'autonomie. Le tout représente un mal vécu très profond. Les retraités ne sont pas des nantis, la retraite pas un privilège. Par anticipation, cela va se mesurer également au regard de ce qui se profile pour les actifs et retraités pour les retraites complémentaires Arrco et Agirc. Et avec les récentes déclarations gouvernementales, les objectifs patronaux touchent autant aux droits et conditions d'accès à la retraite qu'aux moyens pour vivre de sa retraite. Nous aurons probablement à agir ensemble actifs et retraités sur ce champ en 2015. Il y a donc une CGT très présente dans les mobilisations des retraités et la CGT retraités est aussi très présente dans les mobilisations avec les actifs pour défendre l'emploi, l'industrie, les services public, la Sécu, le droit à la retraite, le pouvoir d'achat. L'UFR métallurgie n'est pas absente de la bataille de la fédération pour l'emploi industriel. L'objectif est de revenir avec les syndiqués sur ce que dit et fait la CGT parmi les retraités et dans la société. D'autre part, il s'agit de prendre le temps de débattre à partir de ce que l'UFR a réalisé et propose, afin de valider le fait que le syndicalisme retraité est utile.

Un syndicalisme utile

Un syndicalisme qui se donne aussi les moyens de travailler les communautés d'intérêt et les convergences

de luttes avec les actifs. Cette question n'est pas la propriété des seuls retraités. Mais le syndicalisme retraité est-il connu et reconnu dans tous les syndicats et parmi les actifs ? Comment est-il perçu et apprécié ? C'est d'ailleurs l'une des raisons qui fait que les membres du CEF ont toute leur place pour participer aux AG des retraités et apporter leur contribution au développement de la CGT et de l'UFR à partir de leur entreprise et sur le territoire. Le nombre de retraités augmente, mais leur syndicalisation ne suit pas. Alors, comment prenons nous en mains la question du renforcement. Bien sûr la responsabilité de l'UFR est première pour avancer dans le sens du progrès. Comment gagner de garder nos syndiqués au moment du passage à la retraite ?

Cet enjeu est lié à la place du syndiqué dans la société, à son besoin fort de vivre une vie nouvelle. Ce besoin est très fort et les obstacles sont nombreux du fait des choix politiques et des réformes. Nous disons souvent que quitter l'entreprise n'est pas quitter la société. D'ailleurs à la retraite, le patronat ne le lâche pas, cela est vrai notamment sur le droit et le contenu de la retraite complémentaire. La place du syndicalisme retraité et son renforcement sont des enjeux majeurs du 11^e congrès de l'UFR. Un travail conséquent a déjà été engagé sur la vie syndicale. Des initiatives et un travail commun entre la fédération et l'ufr se sont déjà concrétisés par des supports écrits. Dans ces conditions, il y a lieu de se féliciter de l'engagement fédéral sur l'enjeu de la syndicalisation des retraités explicité dans un récent document. Un document à considérer comme partie intégrante de la préparation du congrès de l'UFR. Entre 2009 et 2012, le nombre de syndiqués à l'UFR a progressé. Nous sommes en retard sur 2013. En 2014, il y a eu 158 adhésions : 88 adhésions nouvelles et 70 continuités syndicales. L'objectif des 10 000

adhérents n'est pas encore atteint. 7300 syndiqués de la métallurgie qui sont abonné à Vie Nouvelle, le magazine des retraités CGT.

Le syndicalisme retraité passe aussi par la création de bases nouvelles. 180 syndicats d'actifs de plus de 30 syndiqués n'auraient pas de section de retraités. Nous considérons qu'un syndicat d'actifs sans section syndicale de retraités se prive d'un lieu d'information, d'échanges, de moyen pour la mobilisation des retraités, d'un lieu de convergence et de liens entre les générations. A ce propos, il est souvent posé la question du lieu d'organisation des retraités. La fédération avec l'UFR a décidé de favoriser la structure syndicale à l'entreprise. Elle doit permettre aux syndiqués en activité de faire le pas de la continuité syndicale. La section syndicale de retraités d'entreprise ne vient pas en opposition au travail de proximité. C'est ce croisement qui a participé à la réussite du 3 juin et à la pétition nationale de l'UCR signée par 120 000 retraités.

Pour réussir un congrès il faut réussir les « 4 D »

D comme document, D comme débat, D comme délégués et D comme direction. La réussite d'un congrès est étroitement liée à l'implication directe des syndiqués. Les AG représentent un moment fort de la vie des sections et des syndiqués. Pour 2015, 52 AG sont déjà datées. Celles-ci demandent à être multipliées. Elles représentent un temps fort, tant pour la remise des FNI aux syndiqués que pour l'information et le débat avec ceux-ci. En 2014, plus de 3200 syndiqués ont été réunis, soit le tiers de nos forces, au cours de 166 AG. Il est certain que lors des AG au sujet de la situation que connaît actuellement la CGT, il y aura, et il y a déjà questionnement et échanges avec les participants. Avec la fédération, nous donnerons à nos syndiqués les éléments de façon à ce que ce qui doit être dit, soit dit. Il s'agit de le faire en gardant toute la place dans les débats sur l'actualité revendicative, la remise des FNI et le document du congrès. C'est cette dynamique qui doit permettre de favoriser le mandatement des délégués au congrès. Ils seront tous des délégués groupés et porteront les voix de leur territoire. Il est visé 220 participants. 85% des forces de l'UFR se retrou-

vent dans 130 sections de plus de 20 syndiqués. En général, ces sections font les délégations. Mais nous cherchons à obtenir la participation d'un maximum de départements. Cela passe par des échanges avec les structures métaux des départements.

Enfin, il y aura l'élection de la direction...

Le Conseil national actuel est composé de 79 camarades (63 hommes et 16 femmes), la question est quel collectif pour décider, animer, mettre

en œuvre pour franchir une nouvelle étape. Il est retenu l'idée du renouvellement d'un tiers des membres. Il faut un outil d'animation bien en lien avec les sections sur les territoires. 46 camarades de l'UFR ont un ou deux mandats. C'est une base pour la construction du futur conseil national. Si à la fin de cette présentation, chaque membre du CEF présent se dit qu'au moment de la retraite il restera à la CGT, j'estime que notre rencontre aura été utile.

Résumé de la discussion

Laurent Trombini suggère d'offrir une année de cotisation au moment du départ à la retraite pour assurer un tuilage. Il note l'enjeu des retraites complémentaires, mais aussi de la prévoyance qui doit permettre de garder le lien avec l'entreprise.

Amar Ladraa rappelle que la continuité syndicale est un enjeu pour la fédération. Mais ce n'est pas bien pris en compte. Dans la période 3 000 syndiqués vont partir à la retraite. Si on ne fait rien, on perdra au moins 2 000 d'entre eux. Un plan de travail a été élaboré pour là où il n'y a pas de section syndicale retraités. Il est aussi prévu des journées d'étude sur la continuité syndicale.

Michel Ducret rapporte que la pratique d'offrir les trois premiers mois de cotisation au syndiqué qui part en retraite est une réalité dans son entreprise. Il faut aussi souligner l'importance d'avoir réussi à mettre 20 000 personnes dans la rue, le 3 juin dernier. L'activité de l'UFR fait partie intégrante de l'activité fédérale et il faut la développer.

Miguel Salles explique qu'élargir la pratique du prélèvement automatique des cotisations serait une aide pour la continuité syndicale. Par contre, il y a une difficulté à continuer à avoir une vie syndicale en lien avec l'entreprise, or c'est cela vers quoi il faut tendre.

Marc Bastide rebondit sur cette nécessité du lien avec l'entreprise pour la défense des garanties collectives, telles que la mutuelle. Celle-ci passe parfois du simple au double au moment de la retraite. Il faut aussi se préoccuper de ces questions dans les accords de groupe et au niveau des conventions collectives.

Gérald Veirier insiste sur la continuité revendicative. Actifs et retraités ont des revendications communes, des batailles communes. Ils doivent être en lien avec l'entreprise et

participer à des collectifs fédéraux.

Philippe Verbeke note qu'il faut poser la question de l'utilité d'être syndiqué. Il y a des éléments concrets. La proposition d'une mutuelle à bas prix compte. Il faut aussi travailler sur l'âge de départ à la retraite et la retraite complémentaire. Quand on recule l'âge alors qu'il n'y a plus de travail, c'est insupportable. Cela peut nous aider à mobiliser.

Elisabeth Achet remarque que la continuité syndicale n'a rien d'une évidence car les gens aspirent à une nouvelle vie, ont tendance à se replier. Il faut aussi savoir s'adapter aux revendications des retraités.

Amar Ladraa note qu'un tiers des syndiqués exerce un mandat. C'est-à-dire qu'on en perd aussi parmi eux au moment du passage à la retraite, tout simplement parce qu'on n'a pas fait la démarche de les syndiquer à ce moment-là.

Isabelle Hérault note aussi la difficulté d'une affiliation des retraités quand ils partent s'installer dans d'autres régions.

Jean-Bernard Etchemendy relate la pratique dans son entreprise d'inviter les retraités et affirme que ce qui booste l'activité retraités, c'est le lien avec les actifs.

Jean-Marie Schapman invite à prolonger le débat dans le cadre de la préparation du congrès. Le document va y aider. La continuité syndicale se heurte au problème de la connaissance de ceux qui partent. C'est un problème d'organisation, et aussi à cette autre question : faut-il un syndicalisme de retraités ? Il faut encore impulser afin de gagner partout sur la question de l'utilité.